

ALERTE AUX CITOYENS - STOP A LA MANIPULATION



CE TRACT EST UN FAUX !

Vous avez peut-être reçu ce document dans votre boîte aux lettres. C'est un faux.

Marine Le Pen a avoué publiquement que le FN le diffuse.

Cette initiative est illégale. C'est un DÉLIT réprimé par la loi et les coupables risquent 1 an de prison,

3 750 euros d'amende et l'inéligibilité.

Plusieurs témoins dont des journalistes et la police ont pris en flagrant délit des militants se revendiquant du service d'ordre du FN en train de distribuer dans tout le Pas-de-Calais ce faux tract.

Il s'agit d'une manipulation et d'une tromperie que Marine Le Pen a été obligée d'avouer à la télévision. Pour se défendre, elle prétend avoir voulu faire «un coup médiatique, un coup de communication».

Réaliser et distribuer un faux tract est interdit par la loi ! En agissant ainsi, les coupables se moquent de la démocratie et des électeurs qu'ils cherchent à tromper.

La justice est saisie et une enquête est ouverte. Avec des aveux publics, le FN reconnaît recourir à des méthodes de voyous. Nous sommes dans un Etat de droit. La loi est la même pour tous, du citoyen aux élus, cumulards comme Marine Le Pen, députée européenne et conseillère régionale. Le Pas-de-Calais en a assez des élus qui se croient tout permis.

La meilleure réponse face à ce genre de pratiques : la franchise et la transparence. Le Front de gauche et Jean-Luc Mélenchon vous invitent à regarder le débat à la télévision sur France 3 le samedi 2 juin à 11h30.



**Jean-Luc
MÉLENCHON**

**Hervé
POLY**

**FRONT
DE GAUCHE**

Venez aussi à la marche **«L'humain d'abord !»** le dimanche 3 juin à partir de 15h30 (rue de la libération à Montigny-en-Gohelle) et au meeting à 17h à Billy-Montigny aux Grands bureaux des Mines.